

LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL

Séminaire organisé avec la Direction des Affaires Economiques & internationales du Leem

Avec la présence effective :

• Pour le Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) :
Maurice-Pierre PLANEL, Président,
Dr Jean-Patrick SALES, Vice-Président en charge du Médicament ;
Stéphanie CHORT, Rapporteur Général

• Pour la DREES : Jean-Marc AUBERT, Directeur de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

Le programme en bref ...

• Après le CSIS : ce qui va changer

- Des délais de négociation des prix avec le CEPS accélérés
- Une nouvelle Lettre d'Orientations Ministérielles
- Une régulation financière plus lisible et simplifiée

• Les chantiers conventionnels

- Biosimilaires
- Les combothérapies,
- Autres ?

• La régulation économique du médicament

- Le bilan de la régulation économique 2018
 - Le marché pharmaceutique 2018 à date et réflexions de fond sur la régulation
 - Régulation économique 2018
- La régulation économique 2019 et perspectives 2020
 - Contexte macro-économique
 - Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les « Charges et produits »
 - Perspectives de régulation économique du médicament pour 2019

SÉMINAIRE

Mardi 18 Septembre 2018

Hyatt Regency Paris-Etoile - 3, Place du Général Koenig, Paris, 75017

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
Fax : 01 41 10 90 12



PROGRAMME

MATINÉE

8h30 **Accueil café et enregistrement des participants**

9h00 **Allocutions d'ouverture**

Philippe LAMOUREUX | Directeur Général | Leem

Maurice-Pierre PLANEL | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Modération de la journée : Dr Eric BASEILHAC | Directeur des Affaires Economiques et Internationales du Leem

Après le Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) : ce qui va changer

9h45

- Des délais de négociation des prix avec le CEPS accélérés
- Une nouvelle Lettre d'Orientations Ministérielles
- Une régulation financière plus lisible et simplifiée

Pour le CEPS :

Maurice-Pierre PLANEL | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) en charge du Médicament

METHODES PEDAGOGIQUES

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis par l'IFIS sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint ; 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points; des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants ; Documentation remise aux participants, sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

Pour les entreprises du médicament :

Jean-Noël BAIL | Administrateur et Président de la Commission des Affaires Economiques du Leem | Vice-Président, Directeur des Affaires Economiques et Gouvernementales | Laboratoire GlaxoSmithKline

Damien DORIZON | Directeur des Opérations Economiques | Leem

Clémentine BODY | Senior Manager, Market Access | BIOGEN France

Questions-Réponses

11h15

Pause-café

Les chantiers conventionnels

11h45

- Biosimilaires
- Les combothérapies,
- Autres ?

Pour le CEPS :

Maurice-Pierre PLANEL | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) en charge du Médicament

Pour les entreprises du médicament :

Véronique AMEYE | Administrateur et Présidente du groupe de travail du Leem HTA France & Europe | Directeur Exécutif des Relations Institutionnelles et Economiques | NOVARTIS

Philippe MAUGENDRE | Administrateur et Président du Groupe de Travail Biosimilaires du Leem | Directeur des relations avec les associations professionnelles | Direction des Relations Gouvernementales | Sanofi

Questions-Réponses

12h45

Déjeuner / Buffet d'échanges

Modalités de suivi du stagiaire : - Prérequis : Aucun - Pas d'évaluation des acquis à l'issue de la formation. - Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

APRÈS-MIDI

La régulation économique du médicament

14h00

■ Le bilan de la régulation économique 2018

• Le marché pharmaceutique 2018 à date et réflexions de fond sur la régulation

Patrick OSCAR | Délégué Général GIE GERS | Délégué Général C.I.P. - Délégué Général A.C.L. | Directeur Général GERS SAS

• Point sur la régulation financière 2018 ...

Pour le CEPS :

Maurice-Pierre PLANEL | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Stéphanie CHORT | Rapporteur Général du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Pour les entreprises du médicament :

Frédéric RUPPRECHT | Directeur Accès au Marché et Affaires Publiques | AMGEN France

Catherine BOURRIENNE-BAUTISTA | Déléguée Générale du GEMME

Questions-Réponses

15h00

■ La régulation économique 2019 et perspectives 2020

• Contexte macro-économique

Jean-Marc AUBERT | Directeur de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)

• Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses : Propositions de l'Assurance Maladie pour 2019 : Le rapport de juillet 2018 « Charges et produits »

N. | Département des études sur les pathologies et les patients | CNAM (Caisse nationale de l'Assurance Maladie) (En attente de confirmation)

• Perspectives de régulation économique du médicament pour 2019

Maurice-Pierre PLANEL | Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS)

Dr Jean-Patrick SALES | Vice-Président du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) en charge du Médicament

• Le point de vue des industriels :

Valérie HERVE BANNIER | Directeur des Affaires Economiques et de la Division Spécialités | ABBVIE

Questions-Réponses

16h30

Conclusions de la journée

Dr Eric BASEILHAC | Directeur des Affaires Economiques et Internationales | Leem

- RESPONSABLE DU PÔLE SÉMINAIRES & ATELIERS / RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Christine Duranton

T/01.41.10.26.30 - E-mail / c.duranton@ifis.asso.fr

- CHARGÉE DE MISSION FORMATION & PROMOTION

Laurence Relmy

T/01.41.10.26.31 - E mail / l.relmy@ifis.asso.fr

- ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Anne-Laure NEKIC

T/01.41.10.26.34 - E mail / poleseminaires@ifis.asso.fr



CONTACT

■ QUI EST CONCERNÉ :

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs et Responsables Affaires Economiques
- Directeurs Market Access
- Pharmaciens Responsables
- Responsables Dossiers Economiques
- Responsables Hôpital
- Directeurs et Responsables Affaires Réglementaires

- Pharmaciens Responsables
- Responsables Stratégie
- Responsables Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales
- Directions Juridiques
- Cabinets d'avocats
- Prestataires

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01.41.10.90.12.
A l'attention de Anne -Laure NEKIC (Tél : 01.41.10.26.34 - E-mail : poleseminaires@ifis.asso.fr)

FORMATION

Titre : **LA REGULATION ECONOMIQUE DU MEDICAMENT VILLE ET HÔPITAL**

Date : Le Mardi 18 Septembre 2018

Prix HT : Prix adhérent Ifis = 909 € Prix Industries de Santé = 1010 € Autres = 1295 €

PARTICIPANT

Ifis est un ODPDC pour certaines formations - Pharmacien Médecin Inscrit à l'Ordre

Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A.: 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF

RESPONSABLE FORMATION ou PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Convention de Formation Convocation Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

FACTURATION

ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - ECOJ18 - «N° de facture» - «Nom du participant»

Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex

ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

* La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

CACHET DE L'ENTREPRISE

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de remplir les formalités administratives et légales liées à votre inscription à une formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr/>.